Le budget de la Ville 2020

La pandémie CoVID-19 a impacté la vie des communes durant ces deux mois de confinement avec pour conséquence de reporter des échéances importantes dans la vie municipale, à savoir l'installation du nouveau Conseil municipal et l'adoption du Budget de la ville.

C'est à l'occasion du Conseil municipal du 12 juin 2020 après validation des comptes 2019 de la Ville, de la Plage, et de la Scène Adamoise par le Receveur Municipal, que le budget Primitif 2020 a été approuvé en séance.

Ce budget 2020 se distingue par :

- Des dépenses de fonctionnement contenues qui permettent un accroissement du transfert du fonctionnement vers l'investissement (auto-financement).
- Des études conséquentes d'aménagement du nouveau multi-accueil et CCAS, ainsi que la préparation d'un contrat d'aménagement régional portant sur la Maison des Joséphites et d'un important programme de voirie.
- Un effort significatif et particulier sur les bâtiments municipaux et notamment sur les écoles.
- Des taux d'impôts municipaux stables et inchangés.
- Un maintien d'endettement de faible niveau pour une commune de cette taille qui réduit encore la dette par habitant.

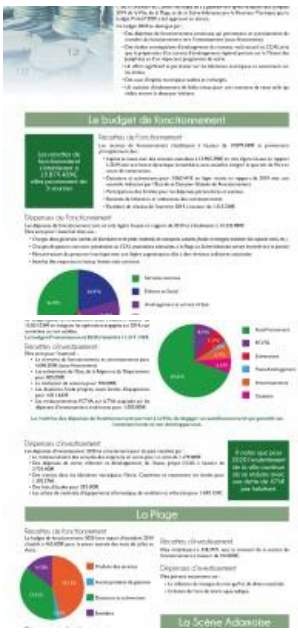

Documents
Regards n°105